

APPEL À PROJETS



Développer le lien entre l'enfant et la nature par la pédagogie active



Prochaine session : 31 mars 2020

CONTEXTE

Nos modes de vie contemporains nous tiennent de plus en plus éloignés de la nature. De nombreux chercheurs commencent à souligner les conséquences néfastes pour la santé de cette perte de lien : on parle du « syndrome de manque de nature », un manque d'expérience par les sens, qui aurait pour conséquence des troubles comportementaux - concentration, perception et estimation de ses capacités - et des problèmes physiologiques tels que diabète et hypertension. Il est démontré que la nature a des effets bénéfiques sur notre bien-être psychique, nous apaise et guérit le stress, stimule le développement physique et émotionnel.

C'est pourquoi il est important de développer dès la petite enfance un lien qui ancre ces effets bénéfiques. Le contact régulier avec la nature permet d'offrir aux enfants :

- un espace de jeu et d'apprentissage par l'expérience, qui renforce leur confiance en eux et leur autonomie
- un outil pédagogique pour leur développement moteur et psychique
- un terrain d'explorations concrètes permettant le rêve et la créativité
- une opportunité d'apprendre le respect et l'empathie pour le monde vivant.

Comment aborder l'éducation à l'environnement pour les enfants ?

Elle est souvent abordée de manière conceptuelle et académique, sous l'angle de l'acquisition des connaissances relatives à l'environnement, laissant l'enfant plutôt passif et peu connecté à ses sens.

D'autres approches pédagogiques favorisent l'expérience vécue dans la nature. L'enfant est alors acteur direct, les connaissances deviennent moins abstraites en étant intégrées de manière intuitive, par le jeu, l'observation et l'expérimentation. La pédagogie par la nature permet à l'enfant de tisser une relation positive avec la nature, qui aura plus tard un effet significatif sur son comportement d'adulte.

« Grâce à l'exploration directe avec tous les sens et des expériences positives dans la nature, nous pouvons développer une relation profonde avec tout ce qui vit. Une relation affectueuse avec la nature est la base nécessaire pour un rapport responsable avec notre environnement. Ce que nous aimons et respectons, nous aimerons aussi le protéger et le conserver. »

Sarah Wauquiez, pédagogue par la nature

OBJECTIFS

La fondation Terra Symbiosis a pour objectif de soutenir les actions permettant aux enfants d'être dans la nature afin qu'ils puissent y vivre des expériences concrètes, de manière régulière. Ces actions n'ont pas forcément un but écologique, mais elles permettent à l'enfant de découvrir la nature, d'y passer du temps et de s'y épanouir. Ainsi, la nature n'est plus un monde étranger pour l'enfant, il s'y connecte dans un cadre sécurisant. Les organismes concernés par cet appel sont invités à tester et mettre en œuvre des projets où l'enfant puisse être acteur direct, guidé mais non dirigé, respecté dans son rythme d'apprentissage et qui valorisent le plaisir d'être dans la nature. Le jeu libre, permettant le développement de l'imaginaire et la créativité, sera ainsi fortement encouragé.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'appel à projets 2020 se veut dans la continuité de celui de 2019, exclusivement adressé aux enfants des écoles publiques.

Qui est éligible ?

Avec cet appel à projets, la fondation Terra Symbiosis veut s'adresser exclusivement aux enfants des écoles publiques, de la maternelle au lycée, afin de promouvoir le contact avec la nature pour tous. Afin d'accompagner les écoles dans cette démarche novatrice et d'assurer la bonne réussite des projets, il nous paraît essentiel que les écoles se rapprochent d'associations environnementales (éducation à la nature, jardinage...).

Pour déposer un dossier, la constitution d'un binôme sera nécessaire :

- une école publique, représentée par une association (ex : association de parents d'élèves, coopérative scolaire...). En effet, nous demandons qu'une association représente l'école afin de garantir la pérennité du projet et que celui-ci soit davantage un projet d'établissement qu'un projet reposant sur les épaules d'une ou deux personnes volontaires.
- une association environnementale qui accompagnera l'enseignant(e) pour les sorties en nature.

Cet appel à projet s'adresse aux organismes à but non lucratif (associations) sur l'ensemble du territoire national (hors départements et territoires d'outre-mer), avec une priorité pour le Grand Est.

Quels projets ?

Les projets doivent présenter les composantes suivantes :

- **Le contact direct avec la nature**, quel que soit le milieu : sauvage (forêt, prairies, montagnes, ...), domestiqué (champs, ferme, ...) ou en ville (jardin, parc, ...). De préférence, le milieu choisi doit offrir de la diversité, avec suffisamment de place pour le jeu et le mouvement, ainsi qu'avec un espace expérimental permettant à l'enfant de créer.
- **Un contact régulier avec la nature** tout au long de l'année : à titre indicatif, une sortie nature une à deux fois par mois pour un contact fréquent. Les projets reposant uniquement sur un voyage ou une classe verte, par exemple, ne seront pas retenus.
- **La pédagogie active** y est au cœur : l'enfant découvre par lui-même et apprend en faisant. Si la nature peut être un support pour l'apprentissage des matières académiques, le jeu libre et non dirigé est privilégié car il permet le tâtonnement expérimental. Les projets favorisent une approche ludique et sensorielle qui a pour but l'épanouissement de l'enfant et le développement d'une relation émotionnelle avec la nature.

Quel encadrement ?

Les animateurs et les enseignants accompagnent pour inspirer et sécuriser mais ne dirigent pas les activités. Ils ont plutôt une posture de facilitateur d'apprentissage, en étant attentifs à éviter :

- la surprotection en se substituant à l'enfant pour l'aider
- la tendance instructive où l'adulte intervient de manière permanente dans les activités de l'enfant
- le laxisme, en confondant laisser-faire et autonomie.

Les activités se font dans la bienveillance envers soi, les autres enfants, les encadrants ainsi que les plantes et les animaux.

Le cas des projets déjà soutenus en 2019

Si des projets déjà soutenus en 2019 souhaitent postuler à nouveau, il sera demandé une réflexion plus approfondie sur la pédagogie et l'ingénierie de projet. Nous serons particulièrement sensibles à l'essaimage et la diffusion locale de la pédagogie par la nature que portera le projet, tout en essayant de rationaliser les coûts d'accompagnement des écoles par les associations environnementales.

MODALITÉS DE SOUTIEN

La fondation Terra Symbiosis apporte un soutien sous forme d'une subvention annuelle, qui peut être reconduite pour les projets les plus pertinents. Elle pourra couvrir les salaires et les frais de fonctionnement des équipes accompagnantes, les frais d'équipement et de petit matériel, ainsi que de formation dédiés au projet. Par contre, elle ne soutiendra pas les dépenses lourdes d'investissement et de construction.

Selon le contexte, les associations sont encouragées à développer la solution la plus simple et pérenne pour permettre aux enfants d'être en contact avec la nature : accompagnement dans des espaces de nature à proximité (parc, jardin, forêt...) ou aménagement d'un coin nature dans la cour de l'école, si cela semble plus pertinent.

COMMENT RÉPONDRE ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur <http://www.terra-symbiosis.org/proposez-votre-projet>.

L'envoi du dossier se fait uniquement par courriel à **contact@terra-symbiosis.org**. Les porteurs de projets pourront déposer un dossier lors d'une session annuelle d'appel à projets, au mois de mars. Les demandes seront évaluées par un comité constitué d'experts indépendants.